

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Août 2022

**Présents : Mmes et M. Christian VEDEL, Jacques MALPHETTES, Landry CANAC, Danielle ASSIE, Sébastien BESSET, Stéphanie GOULIGNAC, Suzette VIDAL, Denis TOURSEL, Alain FIEU, Marie Ange DURAND, Claire ROUSSEL, Ghislain FRAYSSINET, Gilles GINESTET**  
**Excusés : Mme Sophie TISSIER SOUTHADE et M. Julien BLANC.**

### ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du Conseil Municipal du 6 juillet 2022**
2. **Délibération : Révision du prix des repas fournis par la Société ANSAMBLE**
3. **Délibération : Fixation du prix des repas pour l'année scolaire 2022/2023**
4. **Arrêté : Recrutement d'un agent non titulaire pour l'année scolaire 2022/2023**
5. **Le point sur les travaux : - Ecole : Etat des travaux et préparatifs de rentrée scolaire  
- Aménagement de la Rue Jules Ferry vers La Croix**
6. **Divers**

.....

#### 1. **Approbation du Conseil Municipal du 6 juillet 2022**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### 2. **Délibération : Révision du prix des repas fournis par la Société ANSAMBLE**

Le Maire,

CONSIDERANT la délibération du 10 Juillet 2020 relative à la convention de prestation de service pour le portage des repas préparés à la cantine scolaire,

EXPOSE qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 le prix des repas fournis par la Société ANSAMBLE Midi Gastronomie est fixé à 3.51 € TTC le repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime

- ACCEPTE la nouvelle tarification des repas,
- AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 3.

#### 3. **Délibération : Fixation du prix des repas pour l'année scolaire 2022/2023**

Monsieur le Maire et Sébastien BESSET, Adjoint au Maire, dressent le bilan cantine de l'année écoulée. Le déficit s'explique par deux augmentations du prix des repas en septembre et janvier de cette année ainsi que des commandes non maîtrisées en raison de la COVID.

Où cet exposé, le Conseil Municipal unanime :

- DECIDE d'augmenter le prix des repas
- D'APPLIQUER les tarifs suivants à compter de la rentrée de septembre 2022.

Le repas enfant : 3.40 Euros  
Le repas adulte : 5.80 Euros

#### 4. **Recrutement d'un agent non titulaire pour l'année scolaire 2022/2023**

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande formulée par les parents d'une élève en situation de handicap. Afin de lui donner accès au service de restauration, la collectivité doit prendre en charge l'Auxiliaire de Vie Scolaire de midi à 13 h 20 deux jours/semaine.

Où l'exposé du Maire et en accord avec l'AVS en charge de l'enfant, le Conseil Municipal unanime décide la création de cet emploi temporaire.

## 5. Le point sur les travaux :

- **Ecole : Etat des travaux et préparatifs de rentrée scolaire :** Pour la rentrée qui a lieu ce jeudi, le Maire informe que les classes sont prêtes et opérationnelles. Il tient à féliciter l'ensemble des partenaires qui ont pris part à cette réalisation (Maître d'oeuvre, entreprises, employés (es) communaux, Elus ...). Les travaux dans les salles de l'ALAE se poursuivront en septembre et octobre. Les sols dans le bureau de la Directrice et dans la cantine seront posés durant les vacances de la Toussaint.
- **Aménagement de la Rue Jules Ferry vers La Croix :** Les travaux ont démarré. Le raccordement de l'éclairage public avec la rue Henri Dunant, non prévu au départ, sera réalisé par la SPIE.
- **PATA :** Monsieur Gilles GINESTET, Conseiller en charge de la voirie, informe de la reprise des travaux de PATA par le secteur de la Sénassié. Il prend note que des nids de poule sont apparus sur la voirie communautaire dite de Rosières.

## 6. Divers

- **Fibre :** Dans le secteur des Ferratiés et route de Lescure une quinzaine de poteaux seront installés pour la mise en place de la fibre.
- **Crèche :** Monsieur le Maire a signé ce jour le sous seing privé pour la vente par la Commune d'une parcelle de terrain à côté de la salle de sport pour l'installation d'une crèche privée.
- **Eclairage :** Monsieur le Maire rappelle la volonté unanime du Conseil Municipal d'éteindre l'éclairage public la nuit pour des raisons économiques et écologiques. Le SDET va nous accompagner dans cette démarche.
- **Colungo Espagne :** Suite à la visite du Maire de Colungo, le 23 avril dernier, un week-end en Aragon est organisé les 1 et 2 octobre prochain (au frais des élus qui souhaitent participer).
- **Course de vélo :** 2<sup>ème</sup> tour Carmausin Ségala des 9 et 10 juillet dernier. Ce rassemblement, pour la deuxième année consécutive, s'est déroulé sur notre commune avec l'utilisation des infrastructures routières et des bâtiments communaux (Salle de sport, polyvalente, cours d'école etc...). L'implication des agents du technique avant et après la manifestation a été forte. Il est fait un tour de table où chacun peut s'exprimer. A l'unanimité, il est décidé que la 3<sup>ème</sup> édition de la course vélo Carmausin Ségala ne se tiendra pas sur notre Commune.

NOMS	SIGNATURES
Christian VEDEL	
Suzette VIDAL	
Jacques MALPHETTES	
Sébastien BESSET	
Marie Ange DURAND	
Danielle ASSIE	
Gilles GINESTET	
Claire ROUSSEL	
Alain FIEU	
Ghislain FRAYSSINET	
Denis TOURSEL	
Landry CANAC	
Stéphanie GOULIGNAC	
Julien BLANC	
Sophie TISSIER SOUTHADE	

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.  
Délibéré en séance, le jour et an susdits.  
La séance est levée à 21 heures 30.